



Siège social : 155 rue Edouard Maury- 94120 Fontenay-sous-Bois

contact@metroauxrigolots.fr

SITE : metro-rigolots-valdefontenay.fr

ASSEMBLEE GENERALE 2020

Mardi 6 octobre 2020

Maison du Citoyen à Fontenay-sous-Bois

Procès-verbal

PRESENTS

Personnalités élues :

Député : M. GOUFFIER-CHA

Maire de Fontenay-sous-Bois : M. GAUTRAIS

Maire de Vincennes : Mme LIBERT-ALBANEL

CD94 : Mme NIAKHATE, Vice-Présidente et Mme LE BIDEAU, conseillère départementale

CM de Fontenay-sous-Bois : Yoann RISPAL, Brigitte CHAMBRE-MARTIN, Lionel BERTRAND

CM de Vincennes : Robin LOUVIGNE, Mamédi DIARRA, Mme Josy TOP, Quentin BERNIER-GRAVAT

Association :

ADUTEC de Montreuil : Mme CHRQUI

EXCUSES

Claude MALLERIN : conseiller municipal de Fontenay-sous-Bois

En tout 44 présents et 64 pouvoirs d'adhérents.

ORDRE DU JOUR

- Accueil et présentation du bureau
- Rapport moral et d'activités 2019-2020
- Rapport financier
- Votes
- Perspectives
- Parole aux élus et aux adhérents



Siège social : 155 rue Edouard Maury- 94120 Fontenay-sous-Bois

contact@metroauxrigollots.fr

SITE : metro-rigollots-valdefontenay.fr

Le Président de l'association, Sylvain BLANQUET, accueille au nom du Conseil d'administration les élus et adhérents qui ont répondu à l'invitation, leur souhaite la bienvenue et les remercie de la confiance qu'ils accordent à l'association.

Présentation du Conseil d'administration

1 Le bureau :

Présidente d'honneur : Monique Abraham

- Président : Sylvain Blanquet,
- Vice-Présidente : Patricia Raudier
- Vice-Président : Bernard Gobitz
- Secrétaire : Karine Hollé
- Secrétaire adjoint : Patrick Clarot
- Trésorier : Danièle Gral-Lepage
- Trésorier-adjoint : Jean-Simon Meyer

2 Autres membres : Adrian Meier, Marie-Rose Bernazzani, Stéphanie Payet, Bernard Abraham, Xavier Delannoy, Christian Bergère, Rosemonde Clarot et Philippe Geib Armelle Heddebaut

I – Le rapport moral et d'activités présenté par Sylvain Blanquet

Communication :

- Diffusion auprès des élus d'une note de synthèse sur le projet et son avancée.
- Envoi des cartes de vœux : Le thème était le mariage de la ligne 15 avec la ligne 1.
- Journée des associations de Vincennes
- Brocante des Rigollots à Fontenay-sous-Bois

Rencontre de décideurs :

- Valérie Péresse, présidente de la Région Ile de France et d'Ile de France Mobilités lors de la cérémonie des vœux de Vincennes
- Le conseiller transport de Mme Péresse
- Les équipes d'Ile-de-France Mobilités travaillant sur le projet de la ligne 1 avec l'appui de l'AUT
- Le conseiller transport du Préfet d'Ile de France.
- Maires et Parlementaires

Ces rencontres ont permis un courrier commun des 3 maires (Vincennes, Fontenay-sous-Bois et Montreuil) à destination de Mme Péresse pour la sensibiliser aux enjeux du prolongement de la ligne 1.

Le Club des élus compte 26 membres dont 16 nouveaux.

Les adhérents

En 2019, la répartition des 339 adhérents est la suivante : 55% sont Fontenaysiens (189), 34% Vincennois (114), 4% Montreuillois (13) et 7% habitent dans d'autres communes (23 dont 14 à Paris).

Il est à noter qu'en 2020, la crise sanitaire due à la Covid-19 a eu des conséquences sur le nombre d'adhérents : 220 alors qu'on observait une hausse continue depuis 2015. Cependant, la possibilité d'adhérer à l'association par internet a permis un élargissement du périmètre de résidence des adhérents.



Siège social : 155 rue Edouard Maury- 94120 Fontenay-sous-Bois

contact@metroauxrigolots.fr

SITE : metro-rigolots-valdefontenay.fr

II – Le rapport financier 2019 présenté par Danièle Gral-Lepage

Le compte de résultat 2019 présente un léger excédent de 83,44 €.

1. Compte de résultat - Analyse des données financières

Les charges 2019 sont stables par rapport à celles de 2018.

Les produits ont augmenté légèrement de 2,5% grâce à une augmentation du nombre des cotisations et des dons. Par contre, les subventions à hauteur de 400 € ont diminué de 50 € par rapport à 2018 : 200 € provenant de la Ville de Vincennes et 200 € de la Ville de Fontenay-sous-Bois.

2. Compte de bilan

Le compte de bilan 2019 affiche un actif de 3 953,49 €. Le passif comprend une provision pour risques et charges de 800 € constituée en vue de l'enquête publique espérée en 2020 et qui va :

- représenter un moment important pour l'avenir du prolongement de la ligne 1,
- nécessiter des actions de nature à engendrer des frais inhabituels pour notre association : mobilisation sur le terrain, communication avec supports et campagne d'affichage, etc ...

Le Président remercie Danièle et rappelle que les derniers mois ont été difficiles pour l'association mais qu'elle a su s'adapter au contexte de crise sanitaire en réalisant par exemple les réunions du Conseil d'administration par visio-conférence. Un relationnel de qualité avec les décideurs et notamment Ile de France Mobilités a pu être maintenu.

III - Votes

Le Procès-Verbal de l'AG 2019 est approuvé à l'unanimité.

Le rapport moral et d'activité est approuvé à l'unanimité.

L'approbation des comptes est approuvée à l'unanimité.

Le maintien de la cotisation à 5 € est approuvé à l'unanimité.

Le Conseil d'administration

Rappel des membres du conseil qui continuent leur mandat :

Bernard GOBITZ Marie-Rose BERNAZZANI Bernard ABRAHAM Jean-Simon MEYER Patrick et Rosemonde CLAROT Christian BERGERE Xavier DELANNOY Armelle HEDDEBAUT Philippe GEIB

Membres dont le mandat doit être renouvelé :

Sylvain BLANQUET Danièle GRAL-LEPAGE Karine HOLLE Patricia RAUDIER Stéphanie PAYET Adrian MEIER

Ces membres sont réélus à l'unanimité.

Il reste 4 places au Conseil d'Administration. Candidatures pour entrer au Conseil d'administration :

- Brigitte Roche de Fontenay-sous-Bois
- Gérard Lefebvre de Vincennes

Ces nouveaux membres sont élus à l'unanimité.

IV – Avancement du projet présenté par Bernard Gobitz et Sylvain Blanquet

Le projet de prolongement de la ligne 1 dépend du réaménagement global de Val de Fontenay avec la restructuration de la gare et l'arrivée de la ligne 15 du Grand Paris Express. Aujourd'hui, les quais du RER E sont dangereux en raison de leur étroitesse et du nombre de personnes qui y circulent quotidiennement alors que le trafic de ce RER va augmenter avec son prolongement à l'ouest. Des trains sans arrêt circulant à 130 km/h y passent. Des travaux avec la réalisation d'un tunnel et un nouvel accès au quai sont prévus afin d'assurer la sécurité des voyageurs.

Concernant la ligne 1, la réalisation de mesures conservatoires par la Société du Grand Paris sur la ligne 15 permettra la réalisation future du prolongement de la ligne 1 et la future zone de correspondance entre ces 2 gares. Ces mesures n'étaient pas acquises il y a encore quelques mois. L'inclusion du projet de la ligne 1 est bien dans le projet de rénovation de la gare de Val de Fontenay.

Cependant les documents sur la rénovation du pôle de Val-de-Fontenay font apparaître un lancement de travaux pour la ligne 1 en 2029 pour une livraison en 2036 alors que les études montrent la saturation du tronçon Val-de-Fontenay/Paris à l'heure de pointe et les simulations montrent que la ligne 1 représentera jusqu'à 19% du trafic sur Val-de-Fontenay. De plus, une livraison en 2036 signifierait des années supplémentaires de chantier à subir dans le secteur de Val-de-Fontenay.

L'association se mobilisera sans répit pour faire avancer le plus possible cette date. L'association souhaite que tous les élus agissent ensemble pour que l'enquête publique ait lieu en 2021 ce qui éviterait de prendre de nouveau du retard. Pour tenir un calendrier proche de 2030, il faut obtenir les étapes suivantes :

- 2020 : vote du Schéma de principe en Conseil d'administration d'Ile-de-France Mobilités
- 2021 : enquête publique et Déclaration d'Utilité Publique du projet de prolongement de la ligne 1
- 2022 : inscription au CPER¹ 2023-2027

Si l'enquête publique a lieu trop tardivement dans l'année 2021, le financement pour le prolongement de la ligne 1 ne pourra pas être inscrit au CPER 2023-2027 ce qui ferait perdre 5 ans au projet.

Le Conseil d'administration d'Ile-de-France se réunit le 8 octobre. Les élus communistes du Conseil départemental du Val-de-Marne veulent y présenter un vœu demandant une enquête publique en 2021 pour le prolongement de la ligne 1.

L'association va continuer à interpeller la Région et l'Etat sur la nécessaire réalisation du prolongement de la ligne 1 dans la même temporalité que celle de la ligne 15, demander aux élus locaux de tous se mobiliser pour ce projet et les tenir informés des avancées et risques et enfin développer le nombre d'adhérents sur toutes les communes.

V – Parole aux élus

Charlotte LIBERT-ALBANEL, maire de Vincennes, remercie l'association pour ses actions, informe que la Présidente de région est convaincue de l'intérêt du projet qui a franchi des étapes importantes ces dernières années. Il est vrai que les décisions mettent du temps à être prises, que les temps réglementaires sont longs et les temps de travaux également. La Maire rappelle le besoin de la ligne 1 à Val-de-Fontenay pour le développement économique et la sécurité de la gare.

¹ Contrat de Plan Etat-Région 2023-2027

Jean-Philippe GAUTRAIS, maire de Fontenay-sous-Bois, remercie également l'association et souligne également la durée de ce type de projet. Il rappelle l'action de la Ville de Fontenay-sous-Bois avec la mise à disposition d'un foncier pour l'emprise chantier de la ligne 15. Tous les élus doivent agir ensemble pour Val-de-Fontenay car le prolongement du RER E à l'ouest va entraîner une augmentation de 25% du trafic sur cette ligne à Val-de-Fontenay alors qu'il existe déjà des problèmes de sécurité. Cette ligne ne doit pas amener plus de trafic au RER A qui est déjà la ligne la plus fréquentée. Le Maire invite l'association à continuer à agir pour que le schéma de principe soit adopté en 2020 et le financement inscrit au CPER 2023-2027. La Région doit porter ce projet. Les élections régionales auront lieu les 14 et 21 mars 2021. Il faut s'assurer que le prolongement de la ligne 1 sera au programme de la liste élue, quel que soit le parti politique de cette liste. Le Maire propose à tous les élus de porter ce projet. **Pour la résilience et la transition écologique, il faut investir dans les transports en commun.**

Guillaume Gouffier-Cha, Député, salue tous les élus et les participants et rappelle qu'il y a encore beaucoup de travail à mener pour ce projet mais que des avancées ont eu lieu et le plan de relance peut y aider. Celui-ci intègre le prolongement du tramway T1 jusqu'à Val-de-Fontenay.

Il faut continuer à porter le sujet du prolongement de la ligne 1 du métro auprès de l'Etat. Les élus et l'association ont réussi à faire passer le message que tous ces projets de transport à Val-de-Fontenay se tiennent. Tous les élus du territoire soutiennent le projet de prolongement de la ligne 1: EPT, maires, député. **Il faut continuer la mobilisation** et maintenir la pression car le territoire est déjà bien desservi en transports en commun contrairement à d'autres.

Lionel BERTRAND, élu de Fontenay-sous-Bois, indique qu'il travaille dans le domaine des transports en commun. Il précise que dans le projet de schéma de principe, les avantages et les intérêts socio-économiques du prolongement de la ligne 1 sont en cours de finalisation. Pour lui, ce projet n'est pas perçu comme prioritaire en raison de l'augmentation de son coût de réalisation.

Jean-Philippe GAUTRAIS s'étonne de cette démonstration encore à faire sur les intérêts socio-économiques de ce prolongement sachant que Val-de-Fontenay est la 2^{ème} gare hors Paris après La Défense avec 100 000 personnes/jour et des jours à 200 000 personnes. Il faudrait peut-être mobiliser les élus du Département de la Seine-et-Marne car Val-de-Fontenay est la porte d'entrée de ce département pour rejoindre Paris.

VI - Conclusion

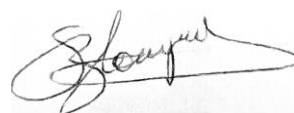
Sylvain BLANQUET remercie tous les participants venus nombreux malgré la crise sanitaire.

La secrétaire



Karine HOLLE

Le Président



Sylvain BLANQUET

Annexe Rapport financier

Compte de résultat

Résultats financiers du dernier exercice arrêtés au 31/12/2019

Produits			Charges		
70	Vente de produits finis, prestations de service, marchandises	0,00 €	60	Achats	890,96 €
701	vente de produits finis		601	fournitures	890,96 €
706	prestations de services		602	petit matériel	
707	vente de marchandises		61	Autres charges externes	122,72 €
			613	location de matériel	
			615	entretien et réparation	
74	Subvention de fonctionnement	400,00 €	616	primes d'assurances	122,72 €
741	Vincennes	200,00 €	618	divers (documentation, frais colloque...)	
742	Départementale versée par la Ville		62	Autres services extérieurs	859,05 €
743	Subvention développement durable		622	honoraires	
744	Conseil général		623	publicité, publications, relations publiques	
745	Autres	200,00 €	625	déplacements, mission et réception	
			626	frais postaux	806,25 €
75	Autres produits de gestion courante	1 695,00 €	627	services bancaires et assimilés	52,80 €
754	collectes		628	divers (préciser)	
756	cotisations	1 695,00 €	63	Impôts, taxes et versements assimilés	0,00 €
			631	impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	
76	Produits financiers	0,00 €	632	autres impôts	
761	revenus des valeurs mobilières de placement		64	Charges de personnel	0,00 €
762	produits nets sur cessions de valeurs mobilières		641	rémunérations ou indemnités	
764	autres produits financiers (intérêt livret...)		645	charges sociales	
			65	Autres charges de gestion courante	119,83 €
			651	redevance versée à la SACEM	
77	Produits exceptionnels	781,00 €	657	bourses accordées aux usagers	
771	libéralités reçues (dons et legs)	781,00 €	658	cotisations versées par l'association	119,83 €
778	autres produits exceptionnels		659	pourboires, dons courants	
			66	Charges financières	0,00 €
			661	intérêts des emprunts	
			662	intérêts bancaires	
			667	charges nettes sur cessions valeurs mobilières	
			67	Charges exceptionnelles	
			68	Dotations aux provisions	800,00 €
	Total produits	2 876,00 €		Total charges	2 792,56 €
	Solde débiteur de l'exercice = Perte	0,00 €		Solde créditeur de l'exercice = Excédent	83,44 €
	Total général produits	2 876,00 €		Total général charges	2 876,00 €

Bilan de l'exercice arrêté au 31/12/2019

ACTIF			PASSIF		
Valeurs mobilières de placement			Fonds associatifs (en caisse au 1er jour de l'exercice)		3 070,05 €
Créances			Résultat de l'exercice (excédent ou perte) (Si perte faire précéder du signe -)		83,44 €
Disponibilité		3 953,49 €			
banque	2 427,88 €		Provisions pour risques et charges		800,00 €
livret	1 274,51 €				
caisse	251,10 €		Dettes		0,00 €
Charges constatées d'avance			emprunt		
			dettes de fonctionnement		
Total		3 953,49 €	Total		3 953,49 €